

14 membres sont présents, le secrétaire détient 3 pouvoirs délivrés par Anne Marie MACE, Yvan GILBERT et Robert LAMISSE.

Par 16 voix contre 1, Hubert LAFUENTE est reconduit dans sa fonction et assurera le fonctionnement de la Fédération de Boules de Fort de l'Ouest jusqu'au prochain mandat électif.

Un courrier avec accusé de réception sera envoyé à Bernard GLACIAL pour lui faire part des décisions du C.A.

SIEGE SOCIAL : Une réunion des élus de la Ville d'Angers doit se tenir cette semaine pour débattre de l'emplacement de notre futur siège social. Il est maintenant plus que probable que celui-ci se situera soit dans les locaux de la société de l'Ormeaux, soit dans ceux du Cercle St Vincent. Dans tous les cas de figure, Hubert informe les membres qu'il acceptera la décision prise par les élus d'Angers. En effet, connaissant chacun des deux emplacements, l'un et l'autre conviendraient parfaitement pour la poursuite de nos travaux. Tous les membres présents approuvent cette décision.

TRESORERIE : Yvon HAYER avise que cette commission n'a pas d'urgence pour se réunir et attend justement le prochain siège social pour y tenir débat.

COMMUNICATION : Rémi BOUCHEREAU informe l'assistance que cette commission s'est réunie le 23 janvier dernier et que de nombreuses idées ont déjà émergées. Notamment sur l'élaboration d'une vidéo sur la Boule de Fort. Serge TETREL et Alain SAULEAU se sont concertés afin de concrétiser ce prochain outil de communication.

REFECTION DES JEUX : Lors de l'A.G. 2016 Hubert LAFUENTE avait informé l'assistance, du projet d'un nouvel entrepreneur se proposant de refaire la surface des jeux. Un artisan d'Ecouflant se mandatant de celui-ci expédie des courriers à certaines sociétés de la région. Il s'agit en fait de plaques similaires à celles que M. CHOLETAIS a proposées il y a environ 4 ans. Le prix des plaques posées sur l'ensemble du jeu de boule, reviendrait sensiblement au tarif pratiqué par l'entreprise de Frédéric DESAUNAY (en jeu coulé)... dont acte.

OBJETS PUBLICITAIRES : Les livres et autres objets sur la boule de fort provenant d' ANJOU TERROIR sont maintenant en stock au siège à Mazé, Yves OUVRARD en détient une partie pour la Sarthe. La facture d'un montant de 824 € sera acquittée par le trésorier dans les prochains jours.

La séance est levée à 20 h 10

le président : Hubert LAFUENTE

le secrétaire : Patrice BODET



page 2

